

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2009

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2009

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 29

Nombre de pouvoirs : 3

L'an deux mille neuf, le lundi trente mars, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GARRIDO, Maire.

Étaient présents : Gérard GARRIDO, Sabine LECONTE, Yves GIRARD, Luce TROUBAT, Joël AGEORGES, Catherine TOMAS, Nelly BIDOT, Serge MESKO, Véronique LEDUC-TALIGAULT, Joseph MASBERNAT, Christine RENIER, Nathalie BOUIJOUX, Jacques SAURET, Yanne BENOIST, Ward HOOVER, Isabelle VARQUEZ, Philippe LACROIX, Françoise LEGUILLOU, Luc BOURRY, Christiane AUBRY, Pascal TURCAN, Christine BOIDRON-JAMET, Michel PASQUIER, Dominique SARDOU, Catherine PARDILLOS, Philippe BOURLIER, Nicole BELLANGER, Christophe GARNIER, Jean-Maurice GUEIT.

Représentés par pouvoir : Alexandre BERTREL a donné pouvoir à Nelly BIDOT, Bernard MORAT a donné pouvoir à Jacques SAURET, Marie LAFLEURE a donné pouvoir à Dominique SARDOU.

Absent excusé : Philippe FROT.

Secrétaires de séance : Catherine PARDILLOS et Sabine LECONTE.

Session ordinaire

- **Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal**

Conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2008, le maire donne acte des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil municipal.

DONNER ACTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE			
N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût T.T.C.
56	06/01/09	Technique – Contrat de prestation de maintenance de la caisse enregistreuse de l'Espace municipal de la Choisille avec la société Alpha Bureautique de Tours	131,39 €
59	27/01/09	Communication – Contrat pour l'organisation d'un concert avec l'association "Jazz à Tours" de Tours	1 200,00 €
60	03/02/09	Technique – Contrat de prestation d'entretien et maintenance de l'ascenseur du dojo avec la société OTIS de Tours	2 032,41 €
61	04/02/09	Finances – Revalorisation du tarif de location d'un logement appartenant à la commune (logement de l'abbé porté à 213,63 € soit + 2,38 % suivant l'indice du coût de revalorisation des loyers)	-----
62	09/02/09	Communication – Convention d'utilisation de la géode de l'école Françoise Dolto par l'association La Compagnie du Bateau Lune de Fondettes jusqu'au 16 mai 2009	-----
63	15/02/09	Communication – Contrat pour l'organisation de l'exposition de la sculpture visuelle et musicale Grün du 2 au 9 avril 2009 avec l'association Compagnie Phosphonie de Le Louroux	1 297,00 €
64	19/02/09	Finances – Marché relatif au contrat d'études pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intégrant une approche environnementale de l'urbanisme avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (*Tranche ferme, **T conditionnelle) (rappel : l'AEU est subventionnable par l'ADEME jusqu'à hauteur de 40 000 €)	*86 022,30 € **3 588,00 €

Ces décisions sont inscrites au registre des délibérations.

DONNER ACTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

65 20/02/09

Sports – Tarifs de l'Espace municipal de la Choisille (revalorisation des activités sportives de 2,5% environ). Les tarifs horaires hors commune ont augmenté davantage (squash : environ 9 %, badminton et tennis : environ 12 %) pour rattraper le décalage avec les autres structures sportives de l'agglomération. Le tarif d'abonnement au squash est scindé en deux périodes de 6 mois pour faciliter le paiement

Squash

Abonnements du 1 janvier au 30 juin ou du 1 juillet au 31 décembre			
Adultes	103,30		
- 18 ans	68,10		
Tarif pour les licenciés à l'A. S. F. squash			
	septembre	janvier	avril
Adultes	115,70	82,10	55,10
- 18 ans	76,70	55,10	36,70
Location pour 45' et par personne		Carte de 10 locations individuelles	
Hors commune	7,00	Hors commune	63,00
Comité d'entreprise	5,50	Comité d'entreprise	49,50
Fondettois	5,00	Fondettois	45,00
Invité d'un abonné	5,00		

Badminton

Abonnements			
	septembre	janvier	avril
Adultes	136,30	96,30	61,50
- 18 ans	90,90	63,90	41,00
Tarif pour les licenciés à l'A. S. F. badminton			
	septembre	janvier	avril
Adultes	85,50	60,50	23,70
- 18 ans	51,90	36,70	12,90
Location pour 1h00 et par personne		Carte de 10 locations individuelles	
Hors commune	5,50	Hors commune	49,50
Comité d'entreprise	4,50	Comité d'entreprise	40,50
Fondettois	4,00	Fondettois	36,00
Invité d'un abonné	4,50		

Tennis

Tarif pour les licenciés à l'A. S. F. tennis			
Courts couverts			
	septembre	janvier	avril
Adultes	102,70	70,30	46,40
- 18 ans	68,10	47,50	31,30
Courts extérieurs			
16,50			
Location pour 1h00 et par personne		Carte de 10 locations individuelles	
Hors commune	5,50	Hors commune	45,00
Comité d'entreprise	4,50	Comité d'entreprise	40,50
Fondettois	4,00	Fondettois	36,00
Invité d'un abonné	4,50		

Location pour les groupes constitués, hors commune : tarif hors commune divisé par 2.
(centres aérés, lycées, associations et comités d'entreprise, ...)

Ecoles et associations de Fondettes : gratuit.

Animation RDV sports : 4,00 € la demi-journée.

**DONNER ACTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE
LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

		Suite des tarifs de l'espace municipal de la Choisille (tarifs inchangés)			
		Bar		Matériel	
		Coca-cola	1,50	balles de tennis (4)	7,50
		Orangina	1,50	volants plastique (6)	12,00
		Nestea	1,50	volants plumes (12)	18,00
		Minut maid pomme	1,50	balle de squash (1)	3,00
		Minut maid orange	1,50	Sur-grip	2,00
		Perrier	1,50	Anti-vibrateur	2,00
		café	1,00	location de raquette	1,50
		barre de céréales	0,75	caution badge	7,50
		barre chocolatée	0,75		
		eau minérale – bouteille 1,5 L	1,00		
66	11/03/09	Finances – Résiliation du marché de maîtrise d'oeuvre concernant le réaménagement ou l'extension de la cuisine et du réfectoire de l'école Dolto, avec le Cabinet Bourdin, Villeret et Robin de Tours suite à la modification du projet initial (modification portant le coût prévisionnel des travaux de 180 000 € à 730 000 € H.T.)			
67	03/03/09	Communication – Convention pour l'utilisation du garage communal situé n°1 avenue du Général de Gaulle, par les associations « L'Ecole s'envole » et « Les enfants de Camille Claudel » pour la fabrication du « Monsieur Carnaval »			
N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION		Coût T.T.C.	
68	03/03/09	Communication – Passation d'un marché relatif à l'achat de mobilier de bureau pour « les Tonnelles » situé 52 rue Eugène Gouïn avec l'entreprise Blanchet D'Huisme de Tours		10 795,10€	
69	18/03/09	Urbanisme – Résiliation amiable du bail commercial avec la société ISOA occupant l'atelier relais sis 4 rue Pierre et Marie Curie, à compter du 31 mars 2009		----	
70	18/03/09	Urbanisme – Conclusion d'un bail précaire de 23 mois avec la Sarl CARAMBELLE de Fondettes (pour l'occupation de l'atelier laissé libre par la société ISOA) , à compter du 1er avril 2009		----	
71	18/03/09	Urbanisme – Conclusion d'un bail commercial avec la société TDS (Techniques diamantées service) pour l'occupation d'un atelier relais pour 9 ans		----	

Le donner acte ne fait pas l'objet d'un vote.

1 Approbation du compte de gestion 2008 du budget général et du budget annexe commerces

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de Monsieur Brégegère, Receveur, pour le budget général et le budget annexe commerces de l'exercice 2008, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du Maire pour le même exercice.

COMPTE DE GESTION 2008 – BUDGET GENERAL		
Section de fonctionnement	Réalisé	
Recettes (dont excédent reporté)	11 037 539,82 €	
Dépenses	9 357 064,31 €	
Résultat de l'exercice	801 847,61 €	
Résultat cumulé de l'année	1 680 475,51 €	
Section d'investissement	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	3 840 020,98 €	899 661,08 €
Dépenses (hors déficit antérieur)	2 731 398,15 €	923 455,48 €
Résultat de l'exercice	1 108 622,83 €	-----
Résultat antérieur	- 1 875 452,83 €	-----
Résultat cumulé de l'année	- 766 830,00 €	- 23 794,40 €

COMPTE DE GESTION 2008 – BUDGET ANNEXE COMMERCES		
Section de fonctionnement	Réalisé	
Recettes (dont excédent reporté)	195 369,66 €	
Dépenses	82 980,41 €	
Résultat de l'exercice	41 128,26 €	
Résultat cumulé de l'année	112 389,25 €	
Section d'investissement	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	44 795,83 €	----
Dépenses (hors déficit antérieur)	47 990,06 €	----
Résultat de l'exercice	- 3 194,23 €	----
Résultat antérieur	- 6 216,73 €	----
Résultat cumulé de l'année	- 9 410,96 €	----

2 Approbation du compte administratif 2008 du budget général et du budget annexe commerces

Sous la présidence de Monsieur GIRARD, Monsieur Gérard GARRIDO, maire, ayant quitté la salle, l'Assemblée délibérante, par 23 voix pour et 8 abstentions, adopte le compte administratif du budget général 2008.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 – BUDGET GENERAL		
Section de fonctionnement	Réalisé	
Recettes (dont excédent reporté)	11 037 539,82 €	
Dépenses	9 357 064,31 €	
Résultat de l'exercice	801 847,61 €	
Résultat cumulé de l'année	1 680 475,51 €	
Section d'investissement	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	3 840 020,98 €	899 661,08 €
Dépenses (hors déficit antérieur)	2 731 398,15 €	923 455,48 €
Résultat de l'exercice	1 108 622,83 €	-----
Résultat antérieur	- 1 875 452,83 €	-----
Résultat cumulé de l'année	- 766 830,00 €	- 23 794,40 €

Sous la présidence de Monsieur GIRARD, Monsieur Gérard GARRIDO, maire, ayant quitté la salle, l'Assemblée délibérante, à l'unanimité, adopte le compte administratif du budget annexe commerces 2008.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 – BUDGET ANNEXE COMMERCES		
Section de fonctionnement	Réalisé	
Recettes (dont excédent reporté)	195 369,66 €	
Dépenses	82 980,41 €	
Résultat de l'exercice	41 128,26 €	
Résultat cumulé de l'année	112 389,25 €	
Section d'investissement	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	44 795,83 €	----
Dépenses (hors déficit antérieur)	47 990,06 €	----
Résultat de l'exercice	- 3 194,23 €	----
Résultat antérieur	- 6 216,73 €	----
Résultat cumulé de l'année	- 9 410,96 €	----

3 Affectation du résultat de l'exercice 2008 du budget général et du budget annexe commerces

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'affectation du résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2008 comme suit :

BUDGET GENERAL

- ♦ **790 624,40 €** pour couvrir le besoin d'autofinancement de la section d'investissement
- ♦ **889 851,11 €** en affectation d'excédent reporté de fonctionnement.

L'Assemblée délibérante, par 24 voix pour et 8 contre, décide l'affectation du résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2008 comme suit :

BUDGET ANNEXE COMMERCES

- ♦ **9 410,96 €** pour couvrir le besoin d'autofinancement de la section d'investissement
- ♦ **102 978,29 €** en affectation d'excédent reporté de fonctionnement.

4 Bilan des acquisitions et cessions 2008

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2008 annexé au compte administratif de l'exercice 2008, conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES – REFERENCE DELIBERATIONS 2008

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Identité du cédant	Identité de l'acquéreur	Conditions de la cession	Date de la délibération	Montant
Terrain	Vau Moron	CK n°111 YH n° 608	32 m ²	Suzanne DUPUY	Commune de FONDETTES	amiable	30/05/2008	39,00 €
Terrain	Le Verger	YB n° 30	20 m ²	Consorts DELALANDE	Commune de FONDETTES	amiable	30/05/2008	24,38 €
Terrain	Les Roncières	ZY n° 18	157 m ²	EPOUX CAUDRON	Commune de FONDETTES	amiable	15/12/2008	191,38 €

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES – REFERENCE DELIBERATIONS 2008

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Identité du cédant	Identité de l'acquéreur	Conditions de la cession	Date de la délibération	Montant
Aucune cession de terrain en 2008								

5 Attribution de subventions complémentaires

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention au Comité de Jumelage Fondettes – Constancia pour un montant de 3 950 € et une subvention complémentaire de 40 € à l'Association Pacific 37.

6 Décisions modificatives n° 1 sur le budget général et sur le budget annexe commerces 2009

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 1 sur le budget général et la décision modificative n°1 sur le budget annexe commerces 2009.

Cette première décision modifie le budget général à hauteur de :

Section d'investissement	919 506,76 €
Section de fonctionnement	<u>122 674,00 €</u>
Total	1 042 180,76 €

Le virement de crédits du budget annexe commerces ne change pas le montant du budget.

7 Actualisation de la délégation du Conseil municipal au Maire en matière de marchés publics

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de donner au maire pour la durée de son mandat, la délégation prévue à l'alinéa 4 de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, dans les termes suivants :

« Le maire est chargé de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 206 000 € hors taxe ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ». Le maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement, les décisions relevant des délégations qui lui seront accordées.

8 Présentation du bilan financier de l'exercice 2008 de la Caisse des écoles

Le Conseil municipal est informé des comptes de la Caisse des écoles pour l'exercice 2008, conformément à l'article 18 du règlement intérieur du Conseil municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DES ECOLES 2008	
Section de fonctionnement	Réalisé
Recettes	1 001 886,54 €
Dépenses	942 483,58 €
Résultat excédentaire	59 402,96 €

9 Présentation du bilan financier de l'exercice 2008, des activités du Centre communal d'action sociale et de l'état des demandes de logement

Le Conseil municipal est informé des comptes du Centre communal d'actions sociales pour l'exercice 2008, conformément à l'article 18 du règlement intérieur du Conseil municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU C.C.A.S.		
	Fonctionnement	Investissement
Recettes	93 215,34 €	5 432,06 €
Dépenses	90 251,84 €	1 788,47 €
Résultat excédentaire	2 963,50 €	3 643,59 €

L'Assemblée prend connaissance des différents types d'aide sociale et de l'état des demandes de logement sur la commune au moyen de tableaux statistiques présentés par l'adjointe chargée de l'action sociale.

10 Présentation des activités 2008 du service Emploi

Le Conseil municipal prend connaissance des activités du service emploi durant l'année 2008 et de la typologie des demandeurs d'emplois.

En 2008, 465 personnes ont eu recours au service Emploi de la Commune (379 habitants de Fondettes et 86 personnes domiciliées en dehors de la Commune).

Le service Emploi de la Commune est ouvert au public les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 50, sauf les lundi et mercredi après-midi durant lesquels les demandeurs sont reçus sur rendez-vous. Un agent à temps plein et un deuxième agent, à mi-temps le matin, sont affectés au service Emploi.

11 Convention de coopération avec le Pôle emploi Centre pour le service rendu aux demandeurs d'emploi

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, adopte la convention de coopération à fin de placement avec le Pôle emploi Centre représenté par son directeur, 1 rue de Patay à Orléans 45035 Cedex 1. Ce partenariat donne les moyens d'informer immédiatement les demandeurs d'emploi des offres d'emploi et de formation en Région Centre, et des différentes mesures pour l'emploi.

12 Convention avec la Caisse d'allocations familiales d'Indre-et-Loire pour la consultation d'informations de la base allocataires CAFPRO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de conclure une convention de service pour la consultation de certaines données de la base allocataire de la Caisse d'allocations familiales Touraine par l'intermédiaire du service Internet rubrique CAFPRO.

13 Convention avec le Préfet du Département relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de conclure une convention de mise en dépôt, dans les locaux de la mairie, d'une station fixe d'enregistrement des demandes de titre d'identité et de voyage, avec Monsieur le Préfet du Département, agissant au nom et pour le compte de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

14 Convention avec le Comité de jumelage Fondettes-Constancia et désignation des représentants du Conseil municipal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la convention entre la ville de Fondettes et l'association Comité de Jumelage Fondettes/Constância. Cette convention définit les engagements et les modalités de participation des parties, elle prend effet à la date de signature et pour la durée du mandat municipal.

Mesdames Isabelle VARQUEZ et Christiane AUBRY ont été désignées en qualité de représentantes du Conseil municipal pour siéger au conseil d'administration de l'association et pour siéger, avec le Maire, au conseil d'orientation du Comité de jumelage Fondettes-Constância.

15 Marché d'appel d'offres ouvert pour le bail d'entretien de la voirie communale

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le marché à bons de commande pour les travaux de voirie avec l'entreprise COLAS Centre-Ouest, 11 avenue du Danemark BP 87564, 37075 Tours cedex 37, pour un montant minimum annuel fixé à 57 500,00 € H.T. et un montant maximum annuel de 400 000.00 € H.T.

Le marché sera conclu pour une année, il pourra être reconduit expressément pour une année civile, et ce, dans la limite de 3 reconductions.

16 Avenant n° 2 au marché passé avec l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail Les Ateliers de Vernou pour l'entretien des espaces verts de la Commune

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché passé avec l'ESAT Les Ateliers de Vernou de Vernou-sur-Brenne, concernant l'entretien des espaces verts de la commune, pour un montant total de 5 482,46 € H.T. soit 6 557,02 € T.T.C. par an, correspondant à des prestations supplémentaires.

17 Avenant n° 1 au marché de service passé avec la société DRIMAR pour le désherbage des trottoirs, chemins, places et cours des écoles communales

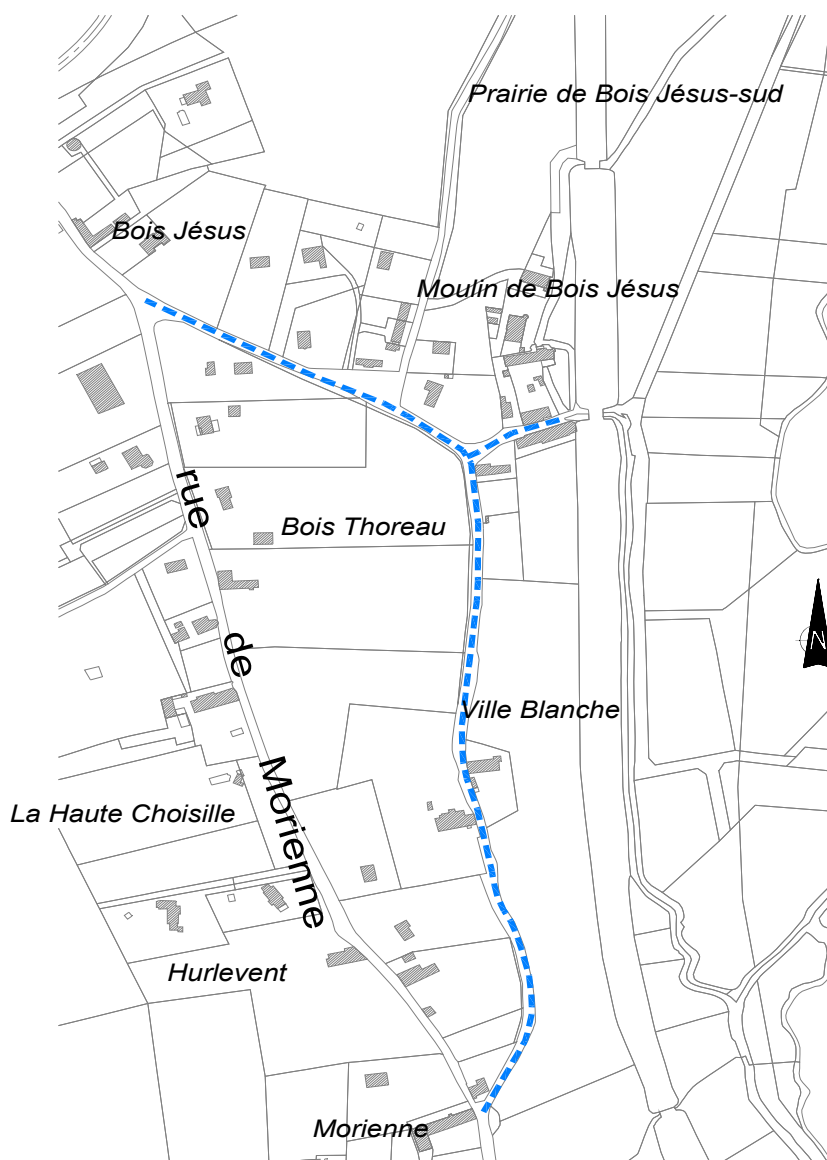
L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de service passé avec la SARL DRIMAR de Saint-Germain-des-Près concernant le désherbage des trottoirs, chemins, places et cours des écoles de Fondettes, pour un montant total de 5 977,00 € H.T. soit 7 148,49 € T.T.C. par an. Cet avenant prévoit le retrait de la prestation de désherbage chimique des sites accueillant un jeune public, au profit d'un désherbage thermique (au moyen d'un générateur à eau chaude).

18 Dénomination de voies

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide de donner le nom de :

- « **rue de Bois Jésus** » à la voie la plus longue sur le plan, composée du chemin rural (CR) n° 61 et d'une partie du CR n°111, et
- « **chemin de Bois Jésus** » pour la partie restante du CR n° 111 (petit tronçon sur le plan), situés dans le secteur de Bois Jésus.

Plan



19 Modification du tableau des effectifs du personnel

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avis favorable du Comité Technique Paritaire le 25/03/09, décide de modifier le tableau des effectifs suite aux différents mouvements de personnel et aux départs à la retraite. Il est procédé à la fermeture de 12 postes (5 dans la filière technique, 6 dans la filière médico-sociale, 1 dans la filière administrative).

20 Informations sur les activités de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des principales décisions de la Communauté d'Agglomération concernant la commune prises en conseil communautaire le 12 février 2009 :

- Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2009 : 8,78 %
- Fixation du taux communautaire de la taxe professionnelle unique pour 2009 : 15,27 %.

21 Informations diverses

L'évènement « Semaine du développement durable », organisé par les services de la Collectivité, sera ponctué d'animations et d'expositions diverses qui se tiendront dans les locaux de l'hôtel de ville du 2 au 18 avril 2009. Un ciné-débat clôturera la manifestation, le samedi 18 avril à 20 h 30, dans la salle des fêtes de l'Aubrière (le programme détaillé est disponible à la Mairie).

Il est donné lecture de la lettre de Monsieur Xavier DARCOS, en réponse au vœu du Conseil municipal sur le maintien de l'école maternelle. Monsieur le Ministre de l'Education Nationale indique qu'il a réaffirmé récemment la place essentielle de l'école maternelle au sein du système éducatif français et précise qu'il n'est pas prévu de débat sur le sujet.

La prochaine réunion du Conseil municipal est programmée pour le 25 mai 2009 à 19 h 00.

Fait à Fondettes, le 2 avril 2009
Affiché le 6 avril 2009